



Perspectives sur l'imposition des fonds non enregistrés

Fonds distincts,
épargne-retraite



Imposition des fonds distincts

Fonds non enregistrés

Lorsque vous investissez dans des fonds distincts non enregistrés, vous pourriez recevoir un feuillet d'impôt T3* déclarant le revenu qui a été affecté à votre contrat au cours de l'année d'imposition précédente. Plusieurs investisseurs trouvent que le revenu déclaré sur leur feuillet d'impôt porte à confusion.

Poursuivez votre lecture pour apprendre comment les fonds distincts génèrent un revenu, comment ce revenu est imposé et ce à quoi vous devez vous attendre sur votre feuillet d'impôt.



* Au Québec, la ou le titulaire de contrat recevra également le Relevé 16. Les non-résidents recevront un feuillet NR4.

Placements dans les fonds distincts et imposition

Pour comprendre l'imposition des fonds distincts, il peut être utile de visualiser la façon dont fonctionnent les placements dans les fonds distincts. Il est important de noter que les fonds distincts investissent généralement dans un fonds ou des fonds communs de placement sous-jacents.

Placement dans un fonds distinct :

Lorsque vous investissez dans un fonds distinct, votre argent est mis en commun avec l'argent d'autres personnes qui ont investi dans ce même fonds distinct.



Fonds distinct de l'Équitable^{MD}

Fonds sous-jacent



Des placements sont achetés, comme les actions et les obligations



Revenu de placement imposable :

Les gains et les pertes en capital réalisés se produisent lorsque vous rachetez des unités de votre fonds distinct en effectuant un retrait ou une substitution.

Les gains et les pertes en capital se produisent lorsque la gestionnaire ou le gestionnaire de fonds vend les placements détenus dans le fonds sous-jacent.

Des dividendes en actions des fonds sous-jacents peuvent être versés.

L'intérêt peut être payé sur les obligations et autres placements qui sont détenus dans le fonds sous-jacent.

La prudence est de mise lorsque vous investissez des fonds non enregistrés vers la fin de l'année. Le revenu de placement d'un fonds sous-jacent est affecté en fonction des unités détenues au 31 décembre. Si une cliente ou un client achète des unités vers la fin de l'année, il est possible qu'il doive déclarer un revenu de placement gagné à même le fonds un peu plus tôt dans l'année, soit avant l'achat. Même si cela semble être un cas d'imposition excessive, il s'agit davantage du moment propice pour investir. Le revenu affecté augmente le prix de base rajusté du client, qui se traduit par une réduction de la charge fiscale lors de la vente d'unités.



Revenu de placement sur les fonds distincts

Il y a trois types de revenu de placement qui pourraient être générés dans un fonds distinct. Si l'un des types de revenu suivants est généré, un feuillet d'impôt sera produit et envoyé à l'investisseuse ou à l'investisseur.



1. Dividendes

Les actions détenues dans le fonds sous-jacent peuvent déclarer des dividendes qui sont attribués proportionnellement à tous les détenteurs d'unités de fonds distincts à la fin de l'année.



2. Intérêt

Les obligations et autres placements détenus dans le fonds sous-jacent génèrent de l'intérêt qui est attribué proportionnellement à tous les détenteurs d'unités de fonds distinct à la fin de l'année.



3. Gains et pertes en capital réalisés

Les gains et les pertes ne sont imposables que lorsqu'ils sont réalisés, ce qui se produit dans les cas suivants :

a) Vous rachetez des unités de votre fonds distinct

Lorsque vous rachetez des unités de votre fonds distinct en effectuant un retrait au comptant ou une substitution, cela produira soit un gain réalisé ou une perte réalisée selon que les unités ont été rachetées à un prix inférieur ou supérieur au prix d'achat**.

b) Le gestionnaire de fonds vend un placement dans le fonds sous-jacent

Lorsque la gestionnaire ou le gestionnaire de fonds vend un ou plusieurs placements dans le fonds sous-jacent, cela produira soit un gain réalisé ou une perte réalisée selon que les placements ont été vendus à un prix inférieur ou supérieur au prix d'achat.

Qu'est-ce que cela signifie?

- Vous recevrez probablement un feuillet d'impôt chaque année, et ce, même si vous n'avez pas effectué de retrait, de substitution ou de nouveau dépôt. Cela est dû au fait que le fonds sous-jacent générera une combinaison de trois types de rendement : l'intérêt, les dividendes et les gains réalisés ou les pertes réalisées.
- Il est possible que la valeur marchande de votre fonds distinct ait diminué, mais qu'il y ait toujours des gains en capital et un revenu à déclarer. La valeur de votre fonds distinct ne constitue pas un indicateur du revenu de placement gagné.
- Les gains et les pertes observés dans la valeur de votre fonds distinct ne seront pas les mêmes que les gains et les pertes réalisés déclarés sur votre feuillet d'impôt. Cela est dû au fait que les gains et les pertes sont réalisés (donc imposables) lorsque les unités du fonds distinct sont rachetées ou lorsque les placements dans le fonds sous-jacent sont vendus.
- Le revenu de placement provenant du fonds sous-jacent qui vous est attribué est imposable. L'Équitable comptabilise la partie déjà imposée pour que vous évitiez la double imposition sur le revenu de votre placement lorsque vous rachetez des unités de votre fonds distinct.

** Communément appelé « prix de base rajusté », lequel représente le calcul utilisé pour déterminer le coût du placement aux fins de l'impôt.

Prenons un exemple

En janvier, Suzanne a effectué un dépôt initial de 1 500 \$ dans un fonds distinct. À ce moment-là, le fonds sous-jacent détenait les placements suivants :

- 400 \$ en actions de la société Sunshine
- 400 \$ en actions de la société Starlight
- 400 \$ en obligations de la société Windstorm
- 300 \$ en actions de la société Moonbeam

Le tableau ci-dessous montre l'activité de placement du fonds sous-jacent, ainsi que tout revenu de placement qui a été généré pendant l'année.

Placements du fonds sous-jacent	Achat en janvier	Valeur marchande (avant la déclaration du revenu de placement)	Revenu de placement (partie attribuée à Suzanne)	Valeur marchande au 31 décembre	Revenu imposable
Société Sunshine (actions)	400 \$	275 \$	20 \$ de dividendes déclarés (dépôt au comptant)	275 \$	20 \$ de dividendes
Société Windstorm (obligations)	400 \$	380 \$	10 \$ d'intérêt généré (dépôt au comptant)	380 \$	10 \$ d'intérêt
Société Starlight (actions)	400 \$	450 \$	En décembre, le gestionnaire de fonds vend toutes les actions entraînant un gain de 50 \$	0 \$	50 \$ de gains réalisés
Société Moonbeam (actions)	300 \$	340 \$	Aucune activité	340 \$	Aucun
Liquidités	Aucun	Aucune	Dépôts : 20 \$ de dividendes 10 \$ d'intérêt 450 \$ des actions vendues	480 \$	Aucun

Total de la valeur des fonds distincts

1 500 \$
janvier



1 475 \$
décembre

Bien que la valeur des fonds distincts de Suzanne ait diminué de 25 \$, son feuillet d'impôt déclarera le revenu de placement suivant :



20 \$ de dividendes



10 \$ d'intérêt



50 \$ de gains réalisés

Pour de plus amples renseignements sur l'imposition des fonds distincts ou pour obtenir des conseils fiscaux, nous vous encourageons à discuter avec une ou un fiscaliste.

Aux fins d'illustration seulement. Cet exemple ne comprend pas les frais de gestion ni les frais qui seraient déduits du placement de Suzanne. Ces renseignements sont fournis à titre général et ne constituent pas des conseils d'ordre juridique, fiscal ou d'autres conseils professionnels. Il est recommandé d'obtenir un avis professionnel avant qu'une investisseuse ou un investisseur ne s'engage dans une stratégie de placement. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Pour une description complète des caractéristiques et des garanties du produit, veuillez consulter le document Contrat et notice explicative. Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques des titulaires de contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1.675FR (2024/03/22)